

Plan détaillé du cours magistral
**INTRODUCTION AU DROIT MÉDICAL
& DES TRAVAILLEURS DE SANTÉ**

SEMESTRE I – MASTER I – UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA

**Leçon I : introduction *raspalienne* :
entre droit(s), médecine, santé & travail**

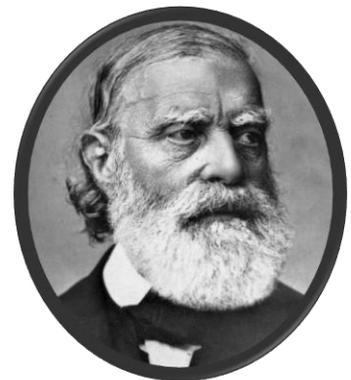
Section 01. Droit(s), médecine, santé & travail

- §1. *Du droit de la médecine aux droits de la santé*
- §2. *Des « professionnels » aux « travailleurs » de santé*
- §3. *Du système de santé & de son « code » des « professions »*

Section 02. Des trois règnes aux trois parties

- §1. *Des trois règnes sanitaires & pharmaceutiques*
- §2. *Des trois temps de chaque leçon*
- « Histoire(s) » du jour : d'HAMMURABI
...à LAJAUNIE !**
- § 3. *Des soins & des professions entre trois droits & trois juges ?*

TC, 07 juillet 2014, *Clinique Porte océane*
Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, *Famille FOUCAULT c/ D^r Frédéric HÉLIE*
Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*
CC, 22 juillet 1980, *Protection des matières nucléaires*



Section 03. Des leçons sous les auspices *raspaliennes*

Les objets du jour : des « pots de GALIEN » aux objets *raspaliens* (de DELEUIL au manuel)

- §1. *Un « père » & promoteur des droits de la santé*

Le « Playmo de santé » du jour : François-Vincent RASPAIL (1794-1878)

- §2. *Application *raspalienne* au droit médical : une conception « globale »*

La jurisprudence du jour :
T^{al} correc. de la Seine, 8^e ch., 19 mai 1846,
Doyen ORFILA c/ sieur RASPAIL

- §3. *Application *raspalienne* aux professions de santé : une conception « globale »*

Leçon II : des sources du droit médical & des travailleurs de santé

Section 01. Quelles « sources » ?

§1. Des sources **matérielles & formelles**

L'exemple des épidémies aux pandémies

Des réactions médicales & juridiques

La jurisprudence du jour :

Cass., AP, 17 novembre 2000, *PERRUCHÉ*

§2. Des doctrines « **organiques** » & collectives

CÉ, 23 décembre 2020, *Association Autisme Espoir vers l'École*

CÉ, 10 octobre 2023, *A & B. c. référentiel ONIAM*

§3. Des doctrines « **académiques** » & personnelles

TA Nancy, 18 août 2023, *Mme E. c. CH Émile DURKHEIM d'Épinal*



Section 02. Des sources internes

§1. Des bases constitutionnelles « **sanitaires** »

CC, 15 janvier 1975, *Loi autorisant l'IVG*

CC, 22 juillet 1980, *Matières nucléaires*

CC, 27 juillet 1994, *Loi bioéthique*

CC, 26 mars 2020, *Covid-19*

§2. Des codifications sanitaires

§3. De l'importance des **droits** & de la **déontologie** « **professionnels** »

Cass., Civ. 1^{ère}, 18 mars 1997, *AUDAT*

contre ABBADIE & RABIN

Section 03. Des sources au-delà des frontières

§1. Sources internationales

§2. Sources européennes

CJUE, 19 avril 2007, *Aikaterini STAMATELAKIS*

L'objet du jour : de l'École de Salerne à l'homéopathie germanique

§3. Sources méditerranéennes

« Histoire(s) » du jour : d'IMHOTEP à HIPPOCRATE

Le « *Playmo de santé* » du jour : IMHOTEP (-2667 -2600)



Leçon III : de la doctrine (académique) « médecine légale » enseignée... aux droits de la santé diffusés

Section 01. De la chirurgie à la médecine « légales »

§1. *Des batailles royales aux Lumières*

**Le « Playmo de santé » du jour :
Ambroise PARÉ (1509-1590)**

**« Histoire(s) » du jour :
d'ASTRUC-LEVASSEUR**

... à BELLOC-FODÉRÉ

§2. *Un des premiers théoriciens*

« au charbon » : BELLOC

L'objet du jour : du charbon & de la doctrine « BELLOC »

§3. *Paris & FOURCROY sont magiques*



Section 02. Le grand siècle de la « médecine légale » en « pratiques »

§1. *Les trois terres originelles impériales*

§2. *Des premiers codes & des premiers privatistes associés*

**La jurisprudence du jour :
Cass., req., 20 juin 1835, guignard GUIGNE
c. Dr. THOURET-NOROY**

*Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, Famille FOUCAULT
c/ D^r Frédéric HÉLIE*

*Trib. civ. Évreux, 17 décembre 1833, guignard GUIGNE
c. Dr. THOURET-NOROY*

§3. *L'hyperspécialisation médicale appliquée à la médecine légale*

Assises de la Seine, 4 février 1909, RENARD & COURTOIS

Section 03. La transformation académique en droit(s) de la santé

§1. *L'étatisation médicale par l'Ordre et le droit public*

§2. *De la santé publique au(x) droit(s) de la santé*

§3. *Réformes, spécialisations nouvelles*

& revendications médicales

Partie I – De la santé sous monopoles

Leçon IV : d'un monopole médico-centré, l'autre : des cultes charitables à l'État du biopouvoir

Section 01. Les évolutions d'un droit médico-centré

§1. Du monopole religieux à celui de l'État

§2. Des doubles corporations
aux professions de la santé publique

**Le « Playmo de santé » du jour :
Saint CÔME (X-303)**

**« Histoire(s) » du jour :
Saints CÔME & DAMIEN (X-303)**

§3. L'étatisation confirmée :
du 19 ventôse & 20 prairial an XI (de FOURCROY)
au 30 novembre 1892 (Loi CHEVANDIER)

**La jurisprudence du jour :
CÉ, avis, 8 vendémiaire an XIV / 30 septembre 1805, soins des prêtres**



Section 02. Une conception toujours sacrée du corps et de la santé ?

§1. Biopouvoir, biopolitique & biodroit ?

§2. Un corps inviolable ?

Cass., Crim., 13 août 1813, Ministère public c. Jean MONGENOT

§3. La non-patrimonialité du corps humain

Section 03. Trois caractéristiques du droit médical & des travailleurs de santé

§1. Une bien lente féminisation des hautes professions médicales

Un contre-exemple : Elizabeth BLACKWELL (1821-1910)

§2. Le médecin peut « ordonner » mais ce, pour seulement « soigner »

L'objet du jour : la mascotte « OXYCONTIN »

La jurisprudence du jour :

***Cass., Crim., 13 août 1813, Ministère public
c. Jean MONGENOT***

§3. Un exercice libéral (ou pas)

Leçon V : d'un monopole médical à celui d'une vente commerciale : la pharmacie

Section 01. Des monopoles de santé

§1. *Entre service public & marché : le monopole de santé : ni évident, ni universel*

*Des corporations via la Loi d'Antoine CHEVANDIER
à la contestation des monopoles médicaux*

§2. *De l'exercice illégal de la pharmacie*

*Tribunal de commerce, Créteil, 03 décembre 2019,
Union des groupements de pharmaciens d'officine c. Centres Édouard LECLERC*

La jurisprudence du jour :

CA Paris, 04 avril 2013, Société Herboristerie du Palais-Royal

§3. *Du cercle des herboristes disparus*

CA Papeete, 27 juin 2002, Brigade tahitienne de Tiarei c. Loïc MARCHAND

Section 02. Évolution du droit des professions pharmaceutiques

§1. *Des professions du médicament
à celle – unique – de pharmacien*

§2. *Du « remède secret prohibé » (POPLAWSKI)
à la pharmacopée des patates !*

« Histoire(s) » du jour :
**d'ANDROMAQUE
à MITHRIDATE via PARMENTIER**

Le « Playmo de santé » du jour :
Claude GALIEN (129-201)

L'objet du jour : des pots galéniques au « coca » MARIANI

HAS, 6 mai 2021, Thériaque

§3. *De l'apothicairerie à l'officine, une réglementation quasi continue :
des pharmaciens de classe au numerus clausus*



Section 03. Des professions de pharmacien

§1. *Des conditions d'exercice « classiques » pour une profession médicale*

§2. *Des différents exercices pharmaceutiques*

§3. *Des pharmaciens « prescripteurs » et des « nouveaux » préparateurs en pharmacie*

Leçon VI : au nom du médico-centré : les trois professions dites médicales & monopolisées

Section 01. Trois règles communes d'accès & d'exercices

§1. *De la formation & des nationalités*

§2. *De l'inscription & de la discipline ordinale*

CÉ, Sect., 12 octobre 2009, *Patrick-Hubert PETIT*

§3. *De l'indépendance professionnelle*

La jurisprudence du jour :

TC, 14 février 2000, Jean RATINET c. CHR de Nancy

CÉ, 02 octobre 2009, *Pierre JOSEPH c. Centre hospitalier de Sens*

CÉ, 15 mars 2017, *Docteur Jean-Michel COHEN*

CÉ, Sect., 18 février 1998, *Section locale du Pacifique Sud de l'ordre des médecins*

CÉ, Ord., 27 juillet 2018, *COYETTE c. CHU de Montpellier*

CJUE, 22 avril 2010, *Association of the British Pharmaceutical Industry*

Section 02. Trois spécificités de l'indépendance médicale

L'objet du jour : à propos de la Quinine en Méditerranée

**Le « Playmo de santé » du jour :
Ibn SINA (980-1037)**

« Histoire(s) » du jour : d'AVERROÈS à Ibn AL NAFIS

§1. *La protection des médecins par l'exercice illégal de leur art*

§2. *L'indépendance malgré le salariat médical des « cinq sillons »*

Cass., Soc., 22 juillet 1954, *CHAMBAS c. Domaine agricole de Chassaing*

§3. *Au nom des indépendances, le professionnel de santé ne répond « que » de sa faute*

Cass., Civ. 1^{ère}, 14 décembre 2022, *JOHNSON & JOHNSON Medical*



Section 03. Des obligations de soins

§1. *Du principe de l'obligation de soigner*

CÉ, 16 décembre 2020, *Asso. Alliance Vita & Juristes pour l'enfance*

CAA Paris, 9 juin 1998, *Mme BERKOUN*

§2. *De la continuité des soins*

CAA Lyon, 16 mars 2023, *Infirmière A. c. CH de Valence*

§3. *De la qualité des soins*

CÉ, 12 janvier 2005, *Docteur Gilbert X.*

Leçon VII : des gardiens des monopoles : les sept ordres professionnels de santé

Section 01. Des premières organisations professionnelles

§1. *Des corporatismes à la négation des « corps »*

§2. *Du « mythe » révolutionnaire
de la disparition des corps
... au syndicalisme professionnel*

§3. *Vichy & les corps professionnels ressuscités*

**« Histoire(s) » du jour :
de QUERRIOUX à BALHAZARD**

L'objet du jour : la Médecine sous Vichy

**Le « Playmo de santé » du jour :
Victor BALHAZARD (1872-1950)**



Section 02. Des ordres professionnels à la « positivité » vichyssoise

§1. *Entre régulation interne & service public assumé*

*Trib. civil Seine, 26 novembre 1941, Syndicat des mandataires
aux poissons des halles centrales
c./ Comité interprofessionnel de la conchyliculture*

CÉ, Ass., 31 juillet 1942, MONPEURT

**La jurisprudence du jour :
CÉ, Ass., 02 avril 1943, Dr BOUGUEN**

§2. *Vichy sous pastille républicaine : un ripolinage ordinal*

§3. *Des « sept » ordres professionnels de santé au « CLIO » :*

Contre le désordre : l'Ordre des médecins, au cœur hiérarchique des ordres sanitaires

Section 03. Des contentieux ordinaires

§1. *Les juges ordinaires*

CÉ, 02 janvier 1959, Syndicat (...) de transformation des fruits, pâtes de fruits et fruits secs

§2. *La protection de la déontologie :
des droits du médecin à ceux des patients*

CDOM Bordeaux, 03 décembre 2021, Didier R.

§3. *La protection de la Sécurité sociale*

CÉ, 14 janvier 2021, Chirurgien-dentiste A.

Leçon VIII : des monopoles sanitaires *bousculés* : la revendication des « *travailleurs de santé* »

« Histoire(s) » du jour : de MESMER à LIÉGEOIS via CHARCOT

Section 01. Des magnétiseurs, travailleurs de santé ?

§1. *Du soin à la santé : qu'est-ce que soigner ?*

§2. *Depuis MESMER : des magnétiseurs aux radiesthésistes*

Trib. correc. de Grasse, 22 mars 1991, *Danièle GILBERT*
Cass., crim., 18 août 1843, *Jean Joseph Adolphe RICARD*

§3. *Des « courants » de magnétiseurs entre science, foi & pratiques*

Section 02. De la protection ambiguë du monopole médical

§1. *Des procès en charlatanisme au nom de la médecine & de son Ordre*

CÉ, avis, 8 vendémiaire an XIV / 30 septembre 1805, *soins des prêtres*
T^{al} correc. de la Seine, 8^e ch., 19 mai 1846, *Doyen ORFILA c/ sieur RASPAIL*
CÉ, 8 novembre 1993, *magnétiseur X.*

Le « *Playmo de santé* » du jour :
Mathieu ORFILA (1787-1853)

L'objet du jour : doctrine(s) d'ORFILA

§2. *Étude(s) contentieuse(s)*

La jurisprudence du jour :
T^{al} corr. de Nantes, 15 février 1933, *Camille EYNARD*
Cass., Crim., 2 décembre 2003, *Roger X. (Lebensberatung)*

§3. *Des ambiguïtés de l'État face au magnétisme*



Section 03. Des hypnotiseurs, travailleurs de santé ?

CÉ, 21 décembre 2021, *C. c. Ordre national des chirurgiens-dentistes*
Cass., Crim., 12 décembre 2000, *Christian & Jean-François X.*

§1. *Des « Écoles » de Nancy & de la Salpêtrière*

CAA Nancy, 29 mars 2022, *Patients c. Hôpitaux universitaires de Strasbourg*

§2. *LIÉGEOIS, professeur hypnotisant du Droit*

Ass. Seine, 20 décembre 1890, *MP c. Gabrielle BOMPARD & Michel EYRAUD*

§3. *Hypnose & volonté : entre droit & santé !*

Cass., Crim., 12 mars 2008, *Alban DE JONG*

Partie II – Droits & obligations des soignants

Leçon IX : du paternalisme médical au contractualisme sanitaire

Section 01. Unilatéralité & paternalisme médicaux originels

§1. *De l'obéissance à la bienfaisance divine*

Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, *Famille FOUCAULT c/ D^r Frédéric HÉLIE*
Cass., req., 20 juin 1835, *guignard GUIGNE c. Dr. THOURET-NOROY*

Le « Playmo de santé » du jour : Guy DE CHAULIAC (1300-1368)

§2. *Du « privilège thérapeutique » au paternalisme étatique*

Rappel de la section 03 de la leçon VI (obligations de soins)

§3. *La revendication de l'interdit corporel : « noli me tangere »*

« Histoire(s) » du jour : de FRACASTORO à FALLOPE

CEDH, 05 juin 2015, *Vincent LAMBERT*



Section 02. Du contractualisme médical

§1. *Une revendication libérale & prétorienne*

§2. *Du « colloque » très « singulier »*

L'objet du jour : des clystères : qui dégage, soulage ?

Cass., Crim., 13 août 1813, *Ministère public c. Jean MONGENOT*

§3. *Une « évidence » dans les établissements privés de santé*

La jurisprudence du jour :

Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*

Section 03. Des remises en cause du contrat médical

§1. *Au nom du service public*

CAA Paris, 27 mai 2013, *AP-HP*
CC, 21 juin 2019, QPC, *Clinique Saint CŒUR & alli*

§2. *Au nom de la Loi (KOUCHNER)*

§3. *Au nom de la jurisprudence*

Cass., Civ, 1^{ère}, 28 janvier 2010, *Mme MIMOUN c. CPAM de l'Indre*
Cass., Civ, 1^{ère}, 03 juin 2010, *SEURT c. CPAM de Gironde*
Cass., Civ, 1^{ère}, 14 octobre 2010, *Adrian B.*
Cass., Civ, 1^{ère}, 14 octobre 2010, *Claire X.*

Leçon X : des droits des soignants entre libertés, secrets, sciences & consciences

Section 01. De l'influence directe de la conscience parallèlement à la science

§1. *Du référent au serment hippocratiques*

Le « Playmo de santé » du jour :
HIPPOCRATE (-430 -377)

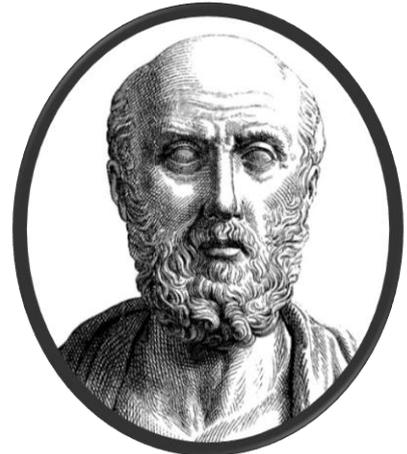
L'objet du jour : des serments

TC, 14 février 20 00,
X. c. Caisse régionale d'assurance maladie du Nord-Est

§2. *De la morale abrahamique
à la déontologie professionnelle*

§3. *Du secret de la confession au secret médical*

La jurisprudence du jour :
Cass., Crim., 19 décembre 1885,
Dr WATTELET (affaire dite du secret Jules BASTIEN-LEPAGE)
CÉ, 26 septembre 2018, *Dr AZOULAY*



Section 02. De l'indépendance médicale au nom de la science (et contre la conscience)

§1. *De l'importance des chirurgiens royaux*

« Histoire(s) » du jour : de FÉLIX à PATIN

§2. *Du refus de toute tutelle : des Églises à l'État ?*

§3. *Du monopole médical indépendant mais sous protection publique :
la lutte au nom de la science contre les charlatanismes*

Cass., Crim., 27 mai 1854, *rebouteuse femme JACOB*
CÉ, avis, 8 vendémiaire an XIV / 30 septembre 1805, *soins des prêtres*

Section 03. De la liberté médicale par les consciences (et parfois contre la science ?)

§1. *Du libre refus de soin(s) au nom de la conscience*

§2. *De la liberté de prescrire sous influences*

Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*
CÉ, Sect., 18 février 1998, *Section locale du Pacifique Sud de l'ordre des médecins*
CÉ, 28 janvier 2021, *X & alii*

L'exemple des « antivax »

§3. *L'absence d'un droit des patients aux modalités thérapeutiques*

CÉ, Ord., 27 juillet 2018, *COYETTE c. CHU de Montpellier*

Leçon XI : des obligations & des responsabilités sanitaires sous révolutions nosocomiales

Section 01. De l'irresponsabilité principale à la responsabilité médicale

§1. *Soigner ne peut mal faire ?*

Cass., req., 20 juin 1835, *guignard GUIGNE c. Dr. THOURET-NOROY*
Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, *Famille FOUCAULT c/ D' Frédéric HÉLIE*
Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*

« Histoire(s) » du jour : l'Académie de médecine

Le « Playmo de santé » du jour : Alfred VELPEAU (1795-1867)

L'objet du jour : bandes & doctrines éponymes

§2. *De la / des responsabilités médicales*

Cass. Civ., 1^{ère}, 08 novembre 2000,
Dr. DESTANAU c. Yves TOURNEUR
CÉ, Ass., 09 avril 1993, *M. BIANCHI c. Hôpital de la Timone*

§3. *De la faute médicale à la solidarité nationale*

Cass. Civ., 1^{ère}, 04 janvier 2005, *Clinique les Hibiscus*



Section 02. Une kyrielle de responsabilités et de responsables sanitaires

CÉ, 10 juillet 2024, *Centre hospitalier universitaire de Rennes*

§1. *Un exemple de présomption de faute maintenu (la maladresse chirurgicale)*

Cass., Civ. 1^{ère}, 26 février 2020, *Dr. D. de la Clinique des Flandres*
Cass., Civ. 1^{ère}, 8 février 2017, *Mathieu & Michel X. c. Clinique Axiom*

§2. *Un exemple de responsabilité sans faute (le matériel médical défectueux)*

La jurisprudence du jour : CÉ, 9 juillet 2003, AP-HP c. MARZOUK
CÉ, 25 juillet 2013, *Centre hospitalier universitaire de Chambéry*

§3. *Un exemple de responsabilité pénale médicale*

Cass., Crim., 29 juin 2021, *Docteur de la Boxe (sic)*

Section 03. Des infections nosocomiales

§1. *Une volonté originelle : vaincre l'aléa*

§2. *Des évolutions de l'ONIAM*

§3. *Étude prétorienne positive*

CÉ, 01 février 2022, *B. c. ONIAM*

Leçon XII : des travailleurs & des urgences en milieux hospitaliers & sous hiérarchie médicale

Section 01. Des « travailleurs » hospitaliers

§1. *Des hospitalo-universitaires*

L'objet du jour : du mortier académique à ganse dorée

CÉ, 06 mars 2015, *LERICHE*

§2. *Des fonctionnaires hospitaliers peu médicaux ?*

La jurisprudence du jour :
CC, 21 juin 2019, QPC, Clinique Saint CŒUR & alii

§3. *Des directeurs d'hôpitaux*

CÉ, 16 mars 2005, *Ministres de la Santé et de la Fonction publique c. Isabel BURBAUD*

Section 02. Des praticiens & médecins hospitaliers

§1. *Des nouveaux « médecins hospitaliers »*

CÉ, 28 octobre 2022, *Syndicat Jeunes Médecins*

§2. *Au nom d'un service public retrouvé*

CC, 09 décembre 2022, *Conseil national de l'Ordre des médecins*

§3. *L'attractivité renforcée des médecins hospitaliers*

CÉ, 09 février 2023, *Syndicat Jeunes Médecins*

Section 03. Des « urgences » hospitalières

§1. *Toulouse RPZ*

Le « Playmo de santé » du jour :
Louis LARENG (1923-2019)

**« Histoire(s) » du jour : de LARREY-LARENG
via BELLEVUE-RÖNTGEN à GUILHEM-DUCUING**

§2. *Des urgences aux droits courbés ?*

CAA Lyon, 10 juin 2008, *Radouane IJJOU c. CH de Bourg-en-Bresse*
CÉ, Ord., 27 juillet 2018, *COYETTE c. CHU de Montpellier*

§3. *Du SOS au SAS ?*



Leçon XIII : des « auxiliaires » médicaux à la revendication des « travailleurs de santé » ?

Section 01. Des infirmières & des infirmiers

§1. *De la mère à la sœur et au frère laïques*

**La « Playmo de santé » du jour :
Florence NIGHTINGALE (1820-1910)**

§2. *Des statuts divers
pour un ordre professionnel unique*

§3. *Des actes au « rôle » infirmer*

**La jurisprudence du jour :
CDNI, 11 mai 2023, hydrotomie percutanée**



Section 02. Des auxiliaires hors de l'infirmierie

L'objet du jour :

des carnets infirmiers à l'échelle de MONOYER

§1. *Des orthoptistes aux opticiens*

**« Histoire(s) » du jour : de MARAT-MONoyer
à PARINAUD-LAPERSONNE-PIGASSOU**

§2. *Des agents de la mort, auxiliaires de la santé ?*

§3. *Des brancardiers jusqu'aux agents de propreté ?*

Cass., Soc., 18 mai 2005, Clinique CONTI c. CHEVALIER

Section 03. Des ostéopathes, travailleurs de santé

§1. *Des massages à la manipulation*

CÉ, 29 novembre 1999, Fédération française des masseurs kinésithérapeutes

§2. *Des reconnaissances juridiques de l'ostéopathie*

CÉ, 19 mai 2006, Syndicat national des ostéopathes de France

CÉ, 16 mai 2012, Association française d'ostéopathie

§3. *La peur médicale de l'atteinte au monopole... médical !*

Cass., Civ. 1ère, 23 janvier 2019, Société la Médicale de France

Leçon XIV : libertés religieuses des travailleurs de santé : entre droit(s) & Laïcité

§ liminaire. Des droits protégés – hors Laïcité – des patients et des soignés

Section 01. Des services publics laïques

§1. Des dénominations peu catholiques héritées

**Le « Playmo de santé » du jour :
André VÉSALE (1514-1564)**

« Histoire(s) » du jour : de « PASTEUR » à CALMETTE

L'objet du jour : des laïques jouvences & élixirs ?

§2. Des crèches de la nativité hors des maternités

*CÉ, Ass., 09 novembre 2016,
Fédération de la libre pensée de Vendée*

§3. Des aumôniers des services publics

*CAA Lyon, 10 juin 2008,
Radouane IJJOU c. CH de Bourg-en-Bresse*



Section 02. Des agents publics laïques

§1. De la laïcisation progressive de la déontologie médicale

§2. L'avis « MARTEAUX » de l'an 2000 & la non-manifestation des opinions religieuses

CÉ, Avis, 03 mai 2000, Julie MARTEAUX

§3. Du voile, encore & toujours

CEDH, 26 novembre 2015, Christiane EBRAHIMIAN c. France

Section 03. Oh la Barbe : un contentieux de la Laïcité

§1. Le centre hospitalier & la CAA sous « ordre moral » ?

CAA Versailles, 19 décembre 2017, A. c. CH de Saint DENIS

§2. Le juge de cassation, au nez et à la barbe des juges du fond

**La jurisprudence du jour :
CÉ, 12 février 2020, A. c. CH de Saint DENIS**

§3. Entre liberté de conscience & Laïcité

CEDH, 04 octobre 2022, MORTIER c. Belgique

Leçon XV : représentations fictionnelles des travailleurs de santé en milieux hospitaliers

Section 01. Du droit médical & des travailleurs de santé sous fictions

§1. *Quand droit(s) & fiction(s) s'emmêlent*

« Histoire(s) » du jour : de Claude BERNARD à John SNOW

La jurisprudence du jour :
CA Paris, 17 mars 1986, AP-HP

C. Miami, 01 décembre 2017, DNR

Le cas du médecin légiste fictionnel : entre fantasme et... fantasme !

§2. *Des séries médicales & des « référents »*

§3. *Des étudiants & des auxiliaires minorés*

Section 02. Des personnels de santé sous pressions : GREY'S anatomy

§1. *Le coûteux service public du Seattle Grace Hospital*

§2. *La société hiérarchisée des professionnels de santé*

§3. *Le rapport aux corps morts & aux âmes interrogé*

Section 03. Des « urgences » sous fictions & pressions

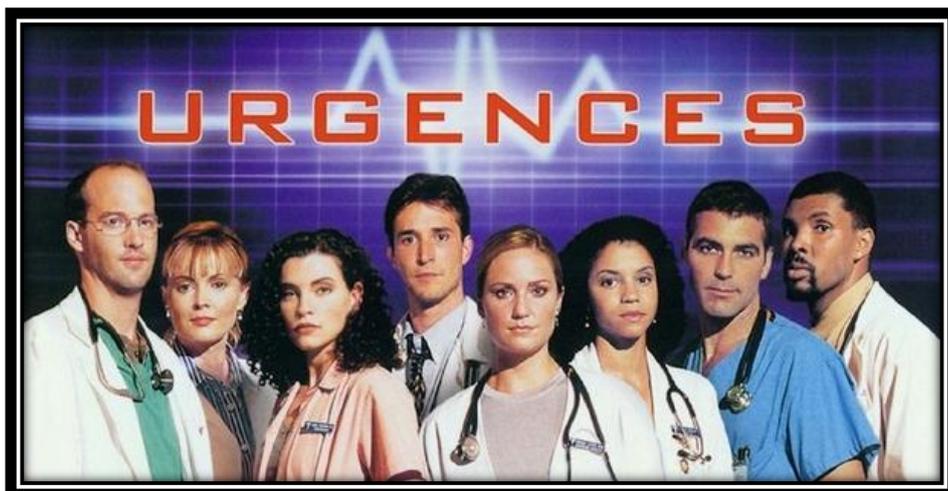
L'objet du jour : d'une série, l'autre...

Le « Playmo de santé » du jour :
Michael CRICHTON (1942-2008)

§1. *Le manque décrié de personnels & de moyens dédiés*

§2. *La revendication de méthodes & de droits dérogatoires*

§3. *Caricatures & clichés*



Partie III – Droits & obligations des soignés

Leçon XVI : de l'information au consentement aux soins

Section 01. De la recherche continue de l'information médicale

§1. *Des données évolutives de la Science*

« Histoire(s) » du jour : de BICHAT à LARREY *via* LAENNEC

§2. *Des données acquises puis avérées de la Science*

Cass. Req., 28 juillet 1862, *Officier de santé LODIEU c. Hyacinthe BOULANGER*
Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*
Cass. Civ., 1^{ère}, 06 juin 2000, *Auriculaire mal plâtré de M. X.*

§3. *Du développement professionnel continu*

Section 02. De la transmission de l'information médicale

§1. *Matérialité de l'information*

Cass. Civ. 1^{ère}, 09 octobre 2001, *Franck Abel COINDOZ c. Docteur CHRISTOPHE & alii*
Cass., Civ., 1^{ère}, 07 octobre 1998, *CASTAGNET c. CPAM de la Vienne*
CÉ, 05 janvier 2000, *Époux TELLE*
CÉ, 26 juin 2016, *Centre hospitalier universitaire de Poitiers*

§2. *Modalités de la transmission de l'information*

Cass. Civ., 1^{ère}, 25 février 1997, *HÉDREUL c. Dr. COUSIN*
CÉ, 10 octobre 2012, *Mme BEAUPÈRE & LEMAÎTRE c. CHU de Rouen*
CÉ, Sect., 20 novembre 2020, *Mme V. c. CHR de la Martinique*

§3. *Limites à la transmission de l'information*

CÉ, 26 septembre 2005, *Conseil national de l'Ordre des médecins*

Section 03. De la recherche non-absolue du consentement des patients

§1. *Des paradoxes déontologiques de la médecine sous Vichy*

Le « Playmo de santé » du jour : Louis PORTES (1891-1950)

L'objet du jour : d'une médaille, l'autre

§2. *De la revendication du consentement aux soins*

La jurisprudence du jour : Cass., req. 28 janvier 1942, *Dr PARCELIER c. auto. TEYSSIER*
Cass., Crim., 03 juillet 1969, X.

§3. *Des rares exceptions à la nécessité du consentement*

CÉ, Ass., 26 octobre 20001, *SENANAYAKE c. AP-HP*
CÉ, Ord., 16 août 2002, *FEUILLATEY c. CHU de Saint-ETIENNE*
CC, 10 novembre 2022, *Zohra M. & alii*
Cass., Civ. 1^{ère}, 21 février 1961, *Ophtalmologiste GEORGES*



Leçon XVII : dignité de la personne soignée

Section 01. Des droits aux soins

§1. *Du libre choix du soignant*

CÉ, Sect., 18 février 1998, *Section locale du Pacifique Sud de l'ordre des médecins*
CAA Lyon, 10 juin 2008, *Radouane IJOU c. CH de Bourg-en-Bresse*

§2. *Du droit à la thérapeutique & à la douleur atténuée*

« Histoire(s) » du jour : de PFAFF à MORTON

Le « *Playmo de santé* » du jour :
William HALSTED (1852-1922)

L'objet du jour : drogues & autres injections de PRAVAZ

§3. *De l'absence de droit à la modalité thérapeutique*

CÉ, Ord., 27 juillet 2018, *COYETTE c. CHU de Montpellier*



Section 02. De la dignité de la personne humaine

§1. *De la dignité philosophique*

§2. *De la dignité juridique*

Cass., AP, 17 novembre 2000, *PERRUCHE*

§3. *Le respect de la personne humaine soignée*

Cass., req. 28 janvier 1942, *Dr. PARCELIER c. TEYSSIER*

CC, 27 juillet 1994, *Loi bioéthique*

Cass., Civ. 1^{ère}, 09 octobre 2001, *Franck Abel COINDOZ c. M. Louis CHRISTOPHE*

Section 03. Des droits à la continuité de la vie privée

§1. *Pudeur & intimité*

§2. *Vie privée*

CA Paris, 17 mars 1986, *AP-HP*

La jurisprudence du jour :

Cass, Civ. 1^{ère}, 24 février 1993, *Luc HOYER c. ARSEAA*

§3. *Des informations médicales*

Cass., Crim., 19 décembre 1885, *Dr WATTELET*

Leçon XVIII : un « droit » à ne plus souffrir ?

Section 01. La lutte – ancienne – contre les douleurs

§1. *De l'élixir digestif au produit pharmaceutique*

Tribunal de commerce de Paris, 09 novembre 1863, *RASPAIL c. COMBIER*

§2. *De l'épicerie à la pharmacie via la Mafia : la/le coca*

« Histoire(s) » du jour : de SERTÜMER à MARIANI via HAHNEMANN & FOURNEAU

§3. *De l'accès électronique aux médicaments*

Juge des faillites Washington DC, 1^{er} septembre 2021, *Lab. PURDUE & immunité SACKLER*

Section 02. La lutte – contemporaine – contre les douleurs

§1. *Petite histoire de l'anesthésie*

Edward JENNER (1849-1923)

§2. *Souffrir & inoculer pour guérir : la lente progression vaccinale*

De la lutte contre les douleurs aux CLUD

CAA Bordeaux, 13 juin 2006, *Marie D. c. CH Gabriel MARTIN*

De la recherche occitane contre le Cancer : CRAC !

L'objet du jour : du pilulier au CRAC occitan

§3. *La santé mentale comme la chocolatine,
une spécialité notamment toulousaine*

Le « Playmo de santé » du jour : Jean-Etienne ESQUIROL (1772-1840)

« Histoire(s) » du jour : de PINEL à MARCHANT

La jurisprudence du jour :

Cass., Civ. 1, 11 juillet 1961, Roger CARBONNEL c. clinique RECH



Section 03. Du cannabis médical

§1. *Le refus d'une dépénalisation*

Les jurisprudences du jour :

CJUE, 19 novembre 2020, France c. prod. vapo-teuses au chanvre

CÉ, ordo. 24 janvier 2022, Union des professionnels du CBD

CÉ, 12 décembre 2022, Norml Marijuana

CÉ, 29 décembre 2022, Confédération des buralistes

§2. *L'acceptation d'une expérimentation*

CA Papeete, 27 juin 2002, *Brigade tahitienne de Tiarei c. Loïc MARCHAND*

§3. *Éléments de droits étrangers*

Leçon XIX : un « droit » au plaisir du complet bien-être ? Des sexualités entre droit(s), morale & médecine

Les « *Playmos de santé* » du jour :
Madeleine BRÈS (1842-1921) & René LEVASSEUR (1747-1834)

Section 01. De la perversion morale et « contre nature »

§1. « *Un chien est utile...* »

Parlement de Paris, 19 août 1623, *Théophile DE VIAU*

§2. *La pénalisation par la Mort & par le feu*

Section 02. De la perversion « criminalisée » de l'« inverti » : l'alliance de la Médecine au Droit

§1. « *L'école à laquelle se forment les plus habiles et les plus audacieux criminels* »

La jurisprudence du jour :
Assises de Seine-et-Oise, 25 juin 1909, *Pierre RENARD*

§2. *Une « objectivisation » médicale*

Section 03. De la perversion « psychiatrique » du « dégénéré »

§1. *L'aide des juristes aux médecins*

Assises de la Seine, 21-23 octobre 1935,
Paulo « les belles dents »

L'objet du jour : *des corn flakes au petit déjeuner ?*

§2. *L'objectivisation par la criminalisation indirecte*

« **Histoire(s) du jour :**
de TARDIEU-TOURETTE
à LADOUCKETTE-KINSEY-KELLOGS

CA Bordeaux, 25 mai 2016, *Église évangélique de Cognac*



Section 04. Un retour moralisateur de la « perversion » ?

§1. *De l'argument « MORANO » à la dignité de la personne humaine*

§2. *De l'homophobie silencieuse*

Partie IV – Vie, Droit & Mort

Leçon XX : concevoir la Mort par l'État : lutter contre les « morts apparentes » par des « fonctionnaires d'apparat » ?

Section liminaire. Du projet « Vie, Droit & Mort »

Section 01. « Lumières » sur l'objectivation des morts d'apparat :

l'affirmation d'un pouvoir d'État

L'objet du jour : vers le catafalque

§1. Des croyances & religions à la Science éclairante

**« Histoire(s) » du jour :
de Dom CALMET à BRUHIER**

§2. Objectiver les « morts apparentes »

§3. L'appel médical au biopouvoir de l'État

Section 02. La revendication vaine d'un monopole médical :

l'État imploré par la Médecine & le Droit

§1. De la Mort constatée par monopole étatique

§2. Des signes « incertains » déduits ou induits...
de la mort « certaine »

§3. Des appels à la reconnaissance étatique de la Mort

Section 03. « Mourir par la norme » : quand l'État fit des médecins

des « fonctionnaires de fait mortel »

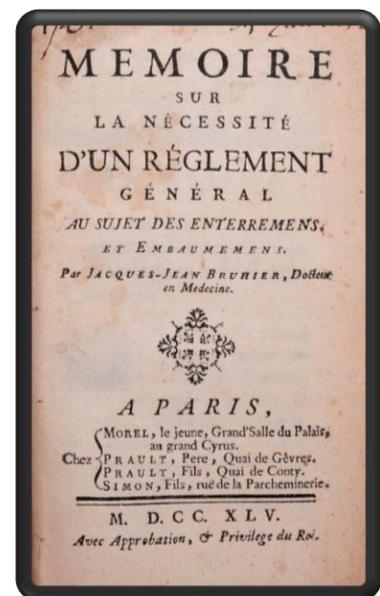
§1. Des signes « circulaires » de plus en plus étatisés de la Mort

§2. Des médecins, bras armés de l'État ?

**Le « Playmo de santé » du jour :
FOURCROY (1755-1809)**

**La jurisprudence du jour :
Cour d'appel de Paris, 28 août 1891, Héritiers de Marie RÉGNAULT**

§3. Du triomphe de la vie par l'esprit & l'indépendance



Leçon XXI : dignité de la personne décédée

De la dignité des personnes en fin de vie

CEDH, 3 janvier 2018, AFIRI & BIDDARRI

Section 01. État du droit positif

§1. *Du ressenti humain : la personne décédée*

§2. *Du point de vue juridique : la chose cadavérique*

§3. *Des remises en question(s) ?*

Section 02. Des recherches & des expérimentations cadavériques ?

§1. *Des expérimentations médicales & gynécologiques*

*Trib. corr., Lyon, 15 décembre 1859,
Charles BOULON c. étudiant GYNÉCOS & Pr. GAILLETON*

**Les « Playmos de santé » du jour :
James Marion SIMS (1813-1883) v. Louis WRIGHT (1891-1952)**

§2. *Des recherches cadavériques à la cryogénie*

**La jurisprudence du jour :
CÉ, Ass., 02 juillet 1993, Professeur MILHAUD**

Cass., Crim., 24 février 2009, Jonas Aka Bi ZEBIE c. Dr. Sekene BADIAGA

§3. *Des expositions cadavériques*

« Histoire(s) » du jour : Gunther VON HAGENS

L'objet du jour : de Gunther à l'os !

Section 03. Trois contentieux inaboutis

§1. *De la dignité ou de la vie privée des proches ?*

CÉ, 22 décembre 2020, ESCOLANO

§2. *De la garde ou du recel de cadavres ?*

Cass. Crim., 07 juin 2017, CHU de Bordeaux

§3. *Du charnier académique minoré au nom de la Science ?*



Leçon XXII : conclusion *raspalienne* : entre droit(s), médecine, santé & travail

Section 01. RASPAIL, « médecin malgré lui »

§1. *De la non-exclusion des professionnels de santé...*

... mais de la valorisation de tous les acteurs, y compris des patients, du système de santé

**Le « Playmo de santé » du jour :
François-Vincent RASPAIL (1794-1878)**

§2. *De l'exercice illégal de la médecine*

Cass., crim., 24 juillet 1846, RASPAIL c. ORFILA & alii

§3. *De l'exercice illégal de la pharmacie*

Cour impériale de Paris, 12 mai 1860, RASPAIL fils & TEXIER

Section 02. RASPAIL, expert de la Santé par la chimie

§1. *De la Santé par le microscope*

§2. *Des expertises toxicologiques de RASPAIL*

La jurisprudence du jour :

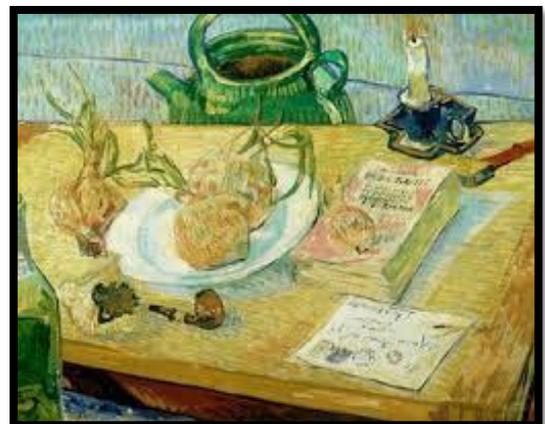
Cour d'assises de Tulle, 19 septembre 1840, Ministère public c. Marie LAFARGE

§3. *De la Santé pour les plus vulnérables*

Section 03. RASPAIL par VAN GOGH

« Histoire(s) » du jour : de la prise en compte tardive de la santé mentale

Des objets *raspaliens* du jour



§1. *Van GOGH & les établissements de santé*

§2. *La planche à dessins, autoportrait testamentaire ou espoir d'un Risorgimento ?*

§3. *La planche à dessins, ou l'affirmation *raspalienne* d'une autre médicalité.*

Programme des travaux dirigés

INTRODUCTION AU DROIT MÉDICAL & DES TRAVAILLEURS DE SANTÉ

Leçon I : introduction *raspalienne*

Leçon II : des sources du droit médical & des travailleurs de santé

Leçon III : de la doctrine (académique) « *médecine légale* »

Partie I – De la santé sous monopoles

Leçon IV : d'un monopole médico-centré, l'autre : des cultes à l'État du biopouvoir

TD 01. Des sources & des doctrines en droit(s) de la santé

Leçon V : d'un monopole médical à celui d'une vente commerciale : la pharmacie

Leçon VI : au nom du médico-centré : les trois professions dites médicales & monopolisées

TD 02. Des objets du/des droit(s) de la santé

Leçon VII : des gardiens des monopoles : les sept ordres professionnels de santé

Leçon VIII : des monopoles sanitaires *bousculés*

TD 03. Des monopoles en droit(s) de la santé

Partie II – Droits & obligations des soignants

Leçon IX : du paternalisme médical au contractualisme sanitaire

Leçon X : des droits des soignants entre libertés, secrets, sciences & consciences

TD 04. Des ordres sanitaires

Leçon XI : des obligations & des responsabilités sanitaires sous révolutions nosocomiales

Leçon XII : des travailleurs & des urgences en milieux hospitaliers & sous hiérarchie médicale

TD 05. Contentieux ordinal : procès fictif 01

Leçon XIII : des « auxiliaires » médicaux à la revendication des « travailleurs de santé » ?

Leçon XIV : libertés religieuses des travailleurs de santé : entre droit(s) & Laïcité

TD 06. Du « contrat » médical

Leçon XV : représentations fictionnelles des travailleurs de santé en milieux hospitaliers

Partie III – Droits & obligations des soignés

Leçon XVI : de l'information au consentement aux soins

TD 07. Laïcité & santé

Leçon XVII : dignité de la personne soignée

Leçon XVIII : un « droit » à ne plus souffrir ?

TD 08. Des consentements aux soins

Leçon XIX : un « droit » au plaisir du complet bien-être ?

Partie IV – Vie, Droit & Mort

Leçon XX : lutter contre les « morts apparentes » par des « fonctionnaires d'apparat » ?

Leçon XXI : dignité de la personne décédée

Leçon XXII : conclusion *raspalienne* : entre droit(s), médecine, santé & travail

TD 09. Procès fictif 02 dit « des retours des RASPAIL ».